COMITÉ COORDINATEUR DES CENTRES DE MÉDECINE HYPERBARE

Le Comité Coordinateur des Centres de Médecine Hyperbare (CCCMH) fut crée à Barcelone le 4 Juin 1988, comme association civil qui établie un lien de relation et coordination entre les centres utilisant des Caissons hyperbares Mono ou Multiplace, avec une finalité exclusivement médicale, assistentielle, d'enseignement ou de recherche. Il est inclus dans le Service d'Associations du Ministère de l'Intérieur, avec le Numéro National: 89 786. Un membre du CCCMH est le représentant médicale de l'Espagne à le European Diving Technology Committee(EDTC). Le CCCMH représente l'Espagne dans l'European Committee for Hyperbaric Medicine(ECHM). Le CCCMH a des relations régulières avec la Undersea & Hyperbaric Medical Society (UHMS), la European Underwater and Baromedical Society (EUBS) et le Divers Alert Network (DAN-Europe).

Les objectifs du CCCMH, tel qu'il est établie dans sa constitution, sont les suivants:

- Vérification des indications thérapeutiques.
- Unification des normes de traitement.
- Etablissement de protocoles communs d'étude et de recherche.
- Communication périodique des résultats globaux.
- Etablissement de méthodes de control de qualité assistentielle.
- Etablissement de systèmes de control de qualité technologique, et de mesures de sécurité les installations hyperbares.
- Désignation de systèmes d'enseignement.
- Toute sorte de matiers concernant le fonctionnement correct des Centres Civils de Médecine hyperbare, dans leurs aspects médicaux, technologiques et administratives.

Comme résultat de la mise en fonctionnement des objectives susmentionnés, le CCCMH essaye aussi de:

- Adopter de conditions minimes assistentielles et technologiques, qui parfois peuvent être d'accomplissement obligatoire pour les membres du Comité.
- S'ériger comme organe conseiller en matière de médecine et de technologie hyperbare civils, pour les entités publiques ou privées qui pourrait en avoir besoin; et aussi comme intermédiaire valable avec l'administration dans les matières mentionnées.

L'affiliation au CCCMH sera restreinte aux Chefs de Service, ou leurs représentants spécialement désignés à l'effet, de tous les Centres Espagnols de Médecine Hyperbare, opératives et en fonctionnement, et dans un nombre maximum d'un par centre.

Retour à la page principal du CCCMH